



## RÉNOVATION DE COMMERCE

### SUBVENTIONS COMMUNALES

**1<sup>er</sup> avril 2012- 31 décembre 2020**

(Délibérations du 22 octobre 1997, 12 juillet 2012, 10 février 2016, 8 février 2017, 6 décembre 2017)

#### Composition du dossier de demande

---

- 1 - Formulaire ci-joint dûment rempli et signé
- 2 - Descriptif précis des travaux envisagés
- 3- Devis détaillés de l'ensemble des travaux prévus

#### Liste des travaux subventionnables

---

Tous travaux extérieurs concernant les vitrines et les enseignes

Les travaux intérieurs concernant, dans les espaces de vente, de restauration ou de service ouverts au public :

- les murs, sols, plafonds (tout matériaux, tout style)
- l'électricité
- les peintures et revêtements divers

Ne sont pas subventionnés :

- les travaux intérieurs dans les bureaux, toilettes, arrière boutique, cuisines, locaux de stockage
- les mobiliers de toute sorte et les fournitures diverses
- les ravalements de façades non commerciales

#### Règles générales

---

Le montant annuel total des aides versées sera plafonné chaque année. Les dossiers, traités par ordre de dépôt en mairie, seront accordés dans la limite de ce montant. Au-delà des dossiers pourront être accordés avec versement reporté sur l'exercice financier suivant.

Les subventions villes aux rénovations de commerces sont limitées à un seul dossier par commerce et par période de 5 ans

Si le propriétaire est une entité civile juridique ou morale (SCI par exemple), il sera demandé de communiquer les noms des personnes constituant cette entité.

Les taux d'aides s'appliquent sur le coût HT des travaux subventionnables par tranche successive de 8000 € HT : 30% - 20% - 10%

Le montant de la subvention est plafonné à 4 800 €

Les travaux d'un montant inférieur à 1000 € HT ne seront pas subventionnés.

Les mêmes travaux ne peuvent faire l'objet d'aide à plusieurs titres

Chaque dossier sera étudié par la sous-commission aux subventions de la commission « Urbanisme Travaux Environnement »

Celle-ci contrôlera la réalisation des travaux avant versement des aides accordées

L'ensemble de la subvention sera versée que dans le cas où la façade commerciale et les enseignes auront reçu l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France et de la sous-commission aux subventions

(Délibérations du 22 octobre 1997, 12 juillet 2012, 10 février 2016, 8 février 2017, 6 décembre 2017)

### Règle pour les commerces

<u>Montant M des travaux subventionnables HT</u>	<u>montant de la subvention</u>
M < 1 000,00 €	0,00 €
M de 1 000,00 € à 8 000,00 €	30% de M
M de 8 000,01 € à 16 000,00 €	2 400,00 € + 20% de (M – 8 000,00)
M de 16 000,01 € à 24 000,00 €	4 000,00 € + 10% de (M – 16 000,00)
M > 24 000,00 €	4 800,00 €

Cadre réservé à l'administration	
Date de dépôt de la demande	Année / N° de dossier
<input type="text"/>	<b>V</b> <input type="text"/> / <input type="text"/>

## RÉNOVATION DE COMMERCE

### SUBVENTIONS COMMUNALES

#### DECLARANT

NOM, Prénoms, ou DENOMINATION

ADRESSE

#### TERRAIN

ADRESSE DU TERRAIN

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE  
(s'il n'est pas le déclarant)

CADASTRE  
(indiquez la section cadastrale et le numéro de parcelle)

#### PROJET

NATURE DES TRAVAUX EXTERIEURS

NATURE DES TRAVAUX INTERIEURS

<input type="checkbox"/>	TRAVAUX DE REMISE EN ETAT A L'IDENTIQUE	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	MODIFICATION DE L'ASPECT	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	MODIFICATION DES DISPOSITIONS	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	EXTENSION DU COMMERCE	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	REDUCTION DU COMMERCE	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	TRAVAUX CONCERNANT DES PARTIES NON COMMERCIALES	<input type="checkbox"/>

#### TRAVAUX AYANT FAIT L'OBJET

D'UNE DECLARATION DE TRAVAUX  
D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE

  


DATE PRÉVISIONNELLE DE DÉMARRAGE DES TRAVAUX : .....

MONTANT HORS TAXE DES DEVIS PRÉSENTÉS : .....€HT

#### ENGAGEMENT DU DECLARANT

Je soussigné, CERTIFIE EXACTS les renseignements ci-dessus  
Et m'engage à respecter les règles générales de constructions.

NOM

DATE ET SIGNATURE